

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 31 janvier 2017

Présents : P. COUCHAUD ; J. MAILLARD ; Y. CHAZAL ; T. FRANCE ; F. DUFOUR ; C. JAVELLE ; C. MEDAL; PM BROSE; MN THIOILLIER ; C. SAIGNOL ; P. CHOMARAT ; F. TAILLANDIER ; C. PERRET ; S. CHEVET ; S. NIGON ; D. MASSACRIER

Absents excusés : B. BINET ; P. DUBREUIL

Pouvoirs : P. DUBREUIL donne pouvoir à J. MAILLARD

Secrétaire : MN THIOILLIER

Le procès-verbal du conseil municipal du 14 décembre 2016 est approuvé à l'unanimité

Nouvelle désignation des délégués aux commissions communautaires

Nouveau fonctionnement de la CALF avec les 88 communes. Les commissions regroupent désormais plusieurs thématiques :

- Aménagement (F. DUFOUR) (*J. MAILLARD*)
- Développement (P. COUCHAUD) (*C. PERRET*)
- Moyens généraux et coopération (J. MAILLARD) (*F. DUFOUR*)
- Environnement (C. SAIGNOL) (*C. MEDAL*)
- Voirie (Y. CHAZAL) (*C. JAVELLE*)
- Services à la population et citoyenneté (T. France) (*MN THIOILLIER*)
- Cycle de l'eau (D. MASSACRIER) (*S. NIGON*)

Division du territoire en 6 secteurs. Champdieu fait partie du secteur Centre Est.

Suite à l'extension du périmètre de Loire Forez, le conseil municipal désigne Mme Jeanne MAILLARD pour représenter la commune à la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées).

Commission intercommunale des impôts directs, évaluation et classement des locaux (J. MAILLARD)

Convention de mise à disposition par la CALF d'un logiciel de gestion des actes administratifs et des assemblées

Dans le cadre d'une démarche de mutualisation la CALF a proposé à l'ensemble des communes de constituer un groupement de commandes pour mener ce projet en commun. 28 communes ont répondu favorablement. Le logiciel permettra de répondre à l'ensemble des besoins en matière de préparation et de suivi des conseils municipaux et des assemblées mais également dans la rédaction des arrêtés et délibérations.

Régularisation de l'emprise de voirie du lotissement de Tournel dans le domaine public

Considérant que les parcelles cadastrées AI 37 et AI 43 située « Chemin de Tournel », propriétés communales d'une contenance de 1 101 m², font partie intégrante du domaine public routier communal : voie communale n° 15 dite « Chemin de Tournel »,

Il est proposé au Conseil municipal de constater le classement en domaine public routier communal de ces parcelles. Le classement se fait par simple constat, sans enquête publique préalable, puisque ce classement,

n'a pas pour conséquence la non affectation, partielle ou totale, de la voie à la circulation générale, ni la remise en cause des droits d'accès des riverains.

Après constat de classement, la commune pourra demander au service du cadastre la suppression de la parcelle concernée par incorporation dans le domaine non cadastré.

Dissolution du Syndicat Intercommunal Transport Scolaire des Pays d'Astrée :

Mme MAILLARD rappelle que suite à la dissolution du Syndicat Intercommunal de Transport Scolaire des Pays d'Astrée, il est nécessaire de procéder à la répartition de l'actif et du passif du syndicat.

Il reste en compte la somme de 567.98 € que le conseil syndical a décidé, par délibération du 5 novembre 2015, d'attribuer en totalité à la commune de Saint-Etienne-le-Molard, compte-tenu qu'elle reçoit toutes les réunions du Syndicat depuis sa création en 1980.

Aménagement de la Place de l'Eglise : dossier de consultation des entreprises

Consultation des entreprises est prévue courant mars. La démolition du dépôt « Comte » est prévu courant juin. Les travaux d'aménagement seront réalisés à l'automne pour se terminer fin novembre. Coût environ 200 000€.

Demande de subventions

- Local de stockage pour le matériel des associations (*Département, Région*) :
Un bâtiment est prévu vers le centre technique pour un coût de 25 000€. Dépôt du permis de construire. Une demande de subvention sera faite
- Aménagement de la place de l'Eglise (*Etat, Région, Département*)
- Micro-crèche (*CAF, Région, Etat*) :
Suite réunion avec la CAF une aide d'environ 80 000€ pourrait être attribuée (sur les 3 communes environ 30 naissances par an)
- Vidéo protection (*Etat*)
- Mise en accessibilité des ERP et de l'offre touristique (*Etat*)

Demande de subvention auprès de la commune pour le séjour scolaire d'un élève du collège Jules Romain à St Galmier

Le conseil municipal émet un avis défavorable au financement du voyage scolaire de l'élève. Cependant, la famille pourra solliciter le CCAS pour une aide financière.

Personnel communal :

- Demande de mutation d'un agent
- Renouvellement des contrats d'accompagnement à l'emploi
- Délégation pour recrutement d'emplois occasionnels

Le conseil donne délégation au Maire

Echange de parcelle secteur de Villeroy

Mr le Maire explique que la commune est propriétaire du chemin longeant d'un côté la réserve d'eau de Villeroy appartenant au SMIF, et de l'autre côté, la propriété de Mr Philippe TOURNAIRE.

Afin que Mr TOURNAIRE puisse profiter de l'accès à sa parcelle, le SMIF propose de procéder à l'échange d'une partie de terrain.

Compte-tenu que la commune de Champdieu est propriétaire du chemin entre les propriétés du SMIF et Mr TOURNAIRE, le SMIF rétrocédera à titre gratuit une partie de sa parcelle cadastrée ZD 159p (107 m²) à la commune, qui cédera, à titre gratuit, une partie du chemin (102 m²) à Mr TOURNAIRE.

Le SMIF prendra à sa charge les frais de bornage ainsi que la remise en état du chemin.

Les échanges entre les parties seront conclus par acte administratif.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité ces échanges.

Compte rendu diverses commissions

Site internet : mise en service début mars

Parcours sentier botanique : parcours de 11kms pour une durée de 3h

Achat matériel : désherbeur à eau chaude (23 000 ht) et désherbeur mécanique (3114 ht) 80% de subventions

Micro crèche : choix futur gestionnaire

Bâtiment pôle santé

CMJ (jeu de piste – city stade hand ball)

Informations diverses

Remise des prix de la campagne de fleurissement (samedi 11/02 à 15h). Notre commune est classée 1 fleur hors concours

Sondage « extinction des lumières » : 239 retours, 48 contre, 190 pour et 1.....

Notre commune accueillera une manifestation sportive d'envergure « Raid nature 42 », le 17 septembre 2017.